



**ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE CULTURELLE SPORTIVE
DES PERSONNELS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE**

Christine BOURGET

Lucien CASTELLO

Claudie DELAGE

Sylvie DURVIS

Andrée FABRE

Joëlle GUILLAUME

Sylvie GUILLOCHER-MEREL

Danièle HUET

Joëlle RENOIR

Excusés : Patricia PERON, Emmanuelle CLAVERT, Sylvie COLOMBEL, Jean LEBOEUF,
Lydie MAZAS, Nathalie ROUBAUD, Gérard RICHARD.

Pouvoirs : Sylvie GUILLOCHER-MEREL : 1 pouvoir d'Emmanuelle CLAVERT

Joëlle RENOIR : 1 pouvoir de Sylvie COLOMBEL, Andrée Fabre : 1 pouvoir de Gérard

RICHARD, Claudie DELAGE : 1 pouvoir de Lydie MAZAS, Sylvie DURVIS :

1 pouvoir de Jean LEBOEUF.

Ordre du jour :

1/. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

2/. Bilan moral et financier de 2009 et budget 2010.

3/. Politique à définir pour QF, billetterie à prix coûtant, critères de
priorité, avenant à la convention..

4/. Point sur les activités en cours et à venir : Puy du fou, rallye, voyage,

Noël...

5/. Calendrier des prochaines réunions

6/. Questions diverses.

Joëlle Renoir ouvre la séance à 10 heures.

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 19 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité

2. Bilan moral et financier de 2009 et budget 2010.

Le compte-rendu de cette réunion devra être transmis rapidement à l'ASMA Nationale pour déclencher le versement de la première partie de la subvention.

La présidente présente le bilan financier de 2009 et le budget prévisionnel 2010 : ils sont adoptés par les membres du conseil d'administration présents ce jour .

3. Politique à définir pour le QF, billetterie à prix coûtant, critères de priorité, avenant à la convention.

On applique le QF pour les voyages de plus de 100 euros.

Une personne souhaite modifier les modalités d'application du QF pour l'appliquer sur le prix coûtant et non pas sur la moitié de celui-ci. A la majorité, le conseil d'administration refuse ce changement.

A la demande d'accepter un enfant à la place du conjoint lors des voyages et après discussion, le CA vote contre afin de ne pas créer de polémique au sein des adhérents.

Billetterie : concernant le nombre de billets UGC, de Rambouillet ou des Clays-sous-Bois à acheter, la discussion est une nouvelle fois relancée. Si chaque agent achetait 30 billets par an, cela ferait une dépense de 30 billets x 693 agents = 20 790 €. L'idée de vendre les billets à prix coûtant (6,70 €) a également été émise.

Après réflexion, il a été décidé que l'on continuait à vendre les futurs 500 billets à

4,50 €. Claudie a reçu 250 billets à vendre jusqu'en juillet. Chaque agent peut bénéficier de 30 billets de cinéma au prix réduit, en tout, sur tous les sites confondus, puis après au prix coûtant.

Il est rappelé aussi qu'il ne faut plus envoyer les billets directement aux agents mais aux correspondants qui, eux, doivent les remettre en mains propres aux agents contre émargement.

Piscine Rambouillet & Saint-Cyr :

Il est décidé aussi de racheter des billets pour la piscine de Rambouillet ainsi que celle de Saint-Cyr et de les vendre au prix réduit de 30 % dans les mêmes conditions que les billets de cinéma, soit 30 par personne et prix coûtant au-delà.

4. Point sur les activités en cours et à venir :

Puy du Fou, rallye, voyage,

Noël..

Puy du fou : samedi 26 juin 2010. Les Cars de Versailles ont été réservés pour la somme de 1 614 € au lieu de 2 500 € par la Savac.

Rallye pédestre à Saint-Cyr-sous-Dourdan (91) : dimanche 13 juin 2010.

Voyage de fin d'année :

Claudie présente les différentes propositions de voyage retenues en réunion de bureau : Barcelone, Istanbul, Prague et Stockholm.

Après étude des différents devis et des prestations, nous avons effectué un premier vote par destination en donnant son choix 1-2-3-4.

Résultats :

1er choix	2e choix	3e choix	4e choix	nb votes	
Barcelone	5	8	1	0	14
Istanbul	6	5	0	3	14
Prague	1	1	12	0	14
Stockholm	3	0	1	11	14

Barcelone et Istanbul venant en tête, un deuxième vote a été réalisé.

Résultat :

Barcelone	5
Istanbul	9

Istanbul sera donc la destination du voyage.

Le prix de ce voyage est de 505 €. Pour le cas où il y aurait plus de 50 demandes, Il faut voir avec le prestataire s'il est possible de les prendre, en fonction des places dans les cars sur place et demander le week-end du 19 au 21

novembre 2010.

Il est rappelé le texte de l'Asma Nationale par lequel les retraités font partie intégrante de l'Adsma 78 et ne doivent en aucun cas être exclus ou même mis sur une liste d'attente.

Si le nombre dépasse, on prend en priorité les agents qui n'ont jamais fait de voyage, puis par ordre d'inscription pour les autres participants .

Noël : l'ASCEE a choisi SCUBIDOU comme spectacle sur Paris à 29 € sans le goûter. Nous devons voir les autres spectacles sur Paris.

5. Calendrier des prochaines réunions.

Réunion de bureau : mardi 11 mai 2010 à l'ENSP de Versailles.

Réunion de bureau : mardi 1er juin 2010 aux Haras.

Conseil d'Administration : jeudi 1er juillet au CEZ.

6. Questions diverses.

Voyage à Rome annulé en 2004 : suite à la décision du tribunal de Créteil, nous devrions recevoir la somme de 15 410 € de la société d'assurance AXA. Nous sommes par ailleurs condamnés à verser à APS la somme de 1500 € .

Joëlle RENOIR, Présidente clôture la séance à 13 h 00.